

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 26  
Date de la convocation : 11 juin 2013

N° 13.06.17.26

L'an deux mille treize et le dix-sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. MUNOZ, Mme MANNY, M. FÉVRIER, M. SAVY.

**PROCURATIONS** : Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme CARRETIER  
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER  
M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY  
M. PLANCHERON en faveur de Mme BOULANGÉ

**ABSENTS** : M. PAUL, Mlle VAN ELST, Mme BOULANGÉ

**CESSION DE TERRAIN -PARTIE DE LA PARCELLE CH 135**

**Rapporteur : M. Bouisseren**

Un collectif de riverains a fait savoir à la commune qu'il souhaitait acquérir une partie de la parcelle cadastrée CH 135 qui fait partie du domaine privé de la commune depuis le 5 mai 2009. Cette acquisition ayant pour but d'améliorer leur confort.

Cette partie de terrain ne présente pas un intérêt majeur pour la commune.

Il est proposé au conseil municipal de :

- céder aux riverains intéressés les surfaces portées sur le Document d'Arpentage établi par le géomètre PAGES.
- conclure cette cession au prix de 10 €/m<sup>2</sup> compte tenu de l'antériorité de la demande et des dernières transactions connues sur ce secteur, alors que l'estimation des domaines est fixée à 20 €/m<sup>2</sup>.
- dire que tous les frais afférents à ces cessions seront à la charge des acquéreurs

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture le 25.06.2013  
et publication le 26.06.2013

Le Maire  


**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : CESSION DE TERRAIN- PARTIE DE LA PARCELLE CH 135

Date de transmission de l'acte : 25/06/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 25/06/2013

Numéro de l'acte : 13-06-17-26 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20130617-13-06-17-26-DE

Date de décision : 17/06/2013

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.2. Alienations  
3.2.1. Délibérations

